

# MES DÉCHETS ACCEPTÉS\*



CITEO



Cartons pliés



Palettes, caquettes



Métaux, ferraille



Menuiseries vitrées



ecomaison



Mobilier intérieur, extérieur, couettes et oreillers. Jouets, articles de bricolages et de jardin



ecominéro



Déchets inertes (Gravats..)



Végétaux (feuillage, branchage...)



valobat



Plâtres complexes



Printer



Cartouches d'encre



ecosystem



Appareils électriques et électroniques



ecosystem



Ampoules, néons et tubes



Comptel



Piles et accumulateurs



ECO DDS



Déchets chimiques



Huiles alimentaires



Huiles de vidange



Radiographies



ALLIAPUR



Pneumatiques VL\*

\*uniquement à Château-Renault limité à 5 unités par semaine



ecominéro



Textiles, linges de maisons et chaussures



ecominéro



Amiante Fibro-Ciment\*

\*uniquement à Château-Renault limité à 1 m<sup>3</sup> ou 2m<sup>3</sup> par semaine



valobat



Laine de verre et laine de roche

# LES DÉCHETS REFUSÉS

✓ Déchets d'activités de soins à risques  
Rapportez-les en pharmacie



✓ Déchets de l'agriculture



✓ Carcasses de voitures



✓ Produits explosifs, et radioactifs



✓ Cadavres d'animaux



✓ Ordures Ménagères résiduelles - OMR

# EN METTRE MOINS DANS LA BENNE TOUT VENANT



Seulement pour les déchets non-recyclables et non-toxiques

\*Pour les particuliers, l'apport est limité à 2 m<sup>3</sup> par jour pour l'ensemble des déchets (hors déchets chimiques). Le poids unitaire des déchets ne doit pas dépasser 55 kg et leur taille 2,50 mètres

Pour les professionnels, se référer au règlement affiché en déchetterie ou contacter le SMICTOM d'Amboise